

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 26 janvier 2009

CP 09/01-11

ACQUISITIONS FONCIERES POUR DIVERSES OPERATIONS COMMUNES DE LAFRANCAISE ET DE MOISSAC

- Acquisition foncière pour construction d'une salle de gymnastique au collège de Lafrançaise

Dans le cadre du projet de construction d'une salle de gymnastique au collège Antonin Perbosc de Lafrançaise, le Département se doit d'acquérir une parcelle communale référencée dans le tableau ci-annexé.

Par délibération du 27 juillet 2007, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement sur cette vente au profit de notre collectivité.

Cette acquisition, d'un montant inférieur à 75000 €, a été négociée à l'amiable, hors estimation des Domaines, conformément à l'article 23 de la loi n° 2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier, dite « loi Murcef ».

Dès lors les documents permettant de dresser l'acte notarié doivent être adressés à Maître Jean Lannes, notaire à Lafrançaise.

- Aménagement de carrefour au droit des RD 813 et RD 4 à Moissac

Dans sa séance du 21 février 2008, l'Assemblée départementale a défini son programme annuel de voirie qui prévoit une enveloppe de 610 119 € dédiée aux opérations d'investissement sur les routes nationales transférées dans la voirie départementale.

De ce fait, le Département s'est porté acquéreur de plusieurs terrains mentionnés dans le tableau porté en annexe.

La prise de possession anticipée de la parcelle des consorts Cauby est effective depuis le 2 décembre 2008.

Ces acquisitions, d'un montant inférieur à 75 000 €, ont été négociées à l'amiable.

Il convient à présent de transmettre les pièces nécessaires à l'établissement des actes de vente à Maître Claude Salord, notaire à Saint-Nicolas-de-la-Grave.

A l'examen de ces éléments, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et :

- vous prononcer sur les affaires foncières portées en annexe au présent rapport ;

- m'autoriser à signer tous les actes et documents se rapportant à ces opérations, notamment les actes notariés ;

- préciser que la somme de 2 611 € correspondant à la totalité des prix de vente reportés dans les tableaux ci-annexés et les frais notariés correspondants seront prélevés sur les crédits inscrits à cet effet à l'article 2151 sous fonction 621 du budget départemental.

ANNEXE

- **Acquisition foncière pour construction d'une salle de gymnastique au collège de Lafrançaise**

PARCELLE CONTENANCE	PRIX DES DOMAINES	PRIX DE VENTE ACCEPTE PAR DELIBERATION
BM 425 12a 89ca	sans objet	1 € symbolique

- **RD 813/RD 4 – aménagement de carrefour à Moissac**

PARCELLES CONTENANCE	PRIX DES DOMAINES	PRIX DE VENTE ACCEPTE PAR PROMESSE DE VENTE
DR 346 28ca	sans objet	100 €
DR 349 12a 55ca	sans objet	2 510 €

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 janvier 2009

CP 09/01-11

**ACQUISITIONS FONCIERES POUR DIVERSES OPERATIONS
COMMUNES DE LAFRANCAISE ET DE MOISSAC**

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à finaliser, au nom et pour le compte du département, les acquisitions foncières suivantes dont le détail est présenté en annexe :
 - Acquisition foncière pour construction d'une salle de gymnastique au collège de Lafrançaise ;
 - Aménagement de carrefour au droit des RD 813 et RD 4 à Moissac
- Précise que la somme de 2 611 € correspondant à la totalité des prix de vente reportés dans les tableaux annexés et les frais notariés correspondants seront prélevés sur les crédits inscrits à cet effet à l'article 2151 sous fonction 621 du budget départemental ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les actes et documents se rapportant à ces opérations, notamment les actes notariés ;

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ACQUISITIONS FONCIERES POUR DIVERSES OPERATIONS COMMUNES DE LAFRANCAISE ET DE MOISSAC

CP 09/01-11an

ANNEXE

- Acquisition foncière pour construction d'une salle de gymnastique au collège de Lafrançaise

PARCELLE CONTENANCE	PRIX DES DOMAINES	PRIX DE VENTE ACCEPTE PAR DELIBERATION
BM 425 12a 89ca	sans objet	1 € symbolique

- RD 813/RD 4 – aménagement de carrefour à Moissac

PARCELLES CONTENANCE	PRIX DES DOMAINES	PRIX DE VENTE ACCEPTE PAR PROMESSE DE VENTE
DR 346 28ca	sans objet	100 €
DR 349 12a 55ca	sans objet	2 510 €

Le Président